

vous que pour demander l'abolition de certaines nouveautés : Et si l'on pouvoit être inquiet sur quelqu'affaire, ce seroit sur une défense que le Prince de Walachie a faite de vendre des chevaux de sa Principauté à tout autre qu'à des Officiers de la Porte-Ottomane, qui doivent les prendre pour le compte du Grand Seigneur. On ne peut deviner ces vûës, puisqu'il paroît constant que le Ministère Turc ne veut point se mêler des affaires de Pologne.

Quant à la Diette extraordinaire à tenir & pour laquelle s'est tenu le *Senatus Consilium*, dont nous avons marqué l'ouverture faite le 25. Mai dernier, le jour en est fixé au 5. du mois d'Octobre prochain, & le Prince de Repnin, Ambassadeur de Russie, en a été notifié par les Grands Chanceliers de la Couronne, parce que la convocation de cette Diette avoit été demandée par sa Souveraine. Cinq des Sénateurs, qui ont assisté au *Senatus-Consilium*, dont la clôture s'est faite le 30. du même mois de Mai, ont néanmoins refusé de signer cet arrêté. On garde encore le secret sur la plupart des résolutions prises dans ce Conseil du Sénat, quoi qu'on sache qu'on y a délibéré en premier lieu sur les deux Confédérations des Dissidens, ainsi que sur l'entrée des troupes Russes dans le Royaume, & sur la Déclaration en faveur des Dissidens faite par l'Impératrice de Russie : en second lieu, sur la manière de recevoir & de traiter un Ambassadeur du Kan des Tartares, qui étoit en route pour se rendre à *Varsovie* : en troisième lieu, sur la nécessité de mettre les Archives de l'Etat en ordre, en séparant celles de la Couronne de celles de la Lithuanie, & conséquemment sur le salaire à donner aux personnes qui seroient chargées